

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'autoriser le paiement de ladite somme de \$8.40, à même le crédit voté pour frais de déplacement des services des maladies contagieuses et de l'inspection médicale des écoles.

27.—Soumise une communication de M. Frederick J. Todd, demandant la construction d'un égout dans l'avenue Allan, quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Député-Ingénieur en Chef, pour préparation d'un estimé et pour rapport d'urgence.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: Que la séance soit ajournée à mardi, le 7 septembre courant, à 11 heures a.m.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 7 septembre 1915, a.m.

MM. les Commissaires Hébert, Ainey, McDonald.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire McDonald est appelé à présider.

1.—Soumises deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$10,416.72, \$28,449.15, suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—(30322) Soumis un rapport du Surintendant de Police, sur les infractions commises contre la loi de l'observance du dimanche, le 29 août 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Département en Loi pour rapport.

3.—Une délégation des colporteurs de fruits se présente devant le Bureau et demande qu'il leur soit permis d'annoncer leurs marchandises, dans les rues, en criant.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De référer au Surintendant de Police pour rapport.

4.—Soumis des rapports de l'Architecte de la Ville, recommandant l'octroi de certains permis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'accorder les permis suivants:

28818. "La Compagnie A. F. Byers & Co., Ltd., — permis d'occuper le lot No Cad. P-203, du quartier Saint-Joseph, situé au No 106, rue Chatham, pour y ériger une boutique de forge;

28708. "M. Cléo. Picard", — permis d'occuper le lot No Cad. P-289 du quartier Bordeaux, situé sur le Boulevard Gouin, pour y recevoir, emmagasiner et vendre du bois de corde;

28710. "M. J. R. Rancourt", — permis de construire un garage public d'automobiles, sur le lot portant le No Cad. 174, subds 355-356, du quartier Notre-Dame de Grâce, situé sur l'avenue Melrose;

28651. "La American Drug Store", — permis d'occuper le lot portant le No Cad. P-1472, du quartier Saint-Georges, situé au No 577, rue Sainte-Catherine Ouest, pour y recevoir, emmagasiner et vendre de la gasoline dans un réservoir souterrain;

28650. "La Guaranteed Pure Milk Company", — permis d'occuper le lot portant le No Cad. P-1658-1659, du

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment of said sum ex-appropriation voted for the travelling expenses of the officers of the Contagious Diseases Branch and of the Medical School Inspectors.

27.—Submitted a communication from Mr. Fred. J. Todd asking that a sewer be laid on Allan avenue, Bordeaux Ward.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To refer the same to the Deputy Chief Engineer, for an estimate and an immediate report.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the meeting be adjourned until Tuesday, the 7th September instant, at 11 o'clock a.m.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 7th September 1915, a.m.

Present: Commissioners Hébert, Ainey and McDonald.
In the absence of His Worship the Mayor, Commissioner McDonald was called to the Chair.

1.—Submitted two series of warrants, verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$10,416.72 and \$28,449.15, as per certified lists.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—(30322) Submitted a report from the Superintendent of Police, on the offences committed against the Sunday Observance Law on the 29th August 1915.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To refer the same to the Law Department, for a report.

3.—A delegation of fruit-peddlers appeared before the Board and asked that they be allowed to hawk their goods.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To refer the same to the Superintendent of Police, for a report.

4.—Submitted reports from the City Architect, recommending that certain permits be granted.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: To grant the following permits:

28819. The A. F. Byers & Co., Ltd., — permit to erect a forge on lot Cad. P. No. 203, St. Joseph Ward, No. 106 Chatham street;

28708. Mr. Cleo. Picard, — permit to receive, store and sell cord-wood on Cad. lot P. No. 289, Bordeaux Ward, Gouin Boulevard;

28710. Mr. J. R. Rancourt, — permit to erect a public garage on Cad. lot No. 174, subd. 355-356, Notre-Dame de Grâce Ward, Melrose avenue;

28651. The American Drug Store, — permit to store gasoline in an underground tank on Cad. lot P. No. 1472, St. George Ward, No. 577 St. Catherine street West, and sell the same;

28650. The Guaranteed Pure Milk Co., — permit to store gasoline in an underground tank on Cad. lot P.